PROJET D'APPUI A LA RELANCE DES ACTIVITES DES PME DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19 (PARA COVID-19)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR (Services de consultant)

Recrutement de deux (2) cabinets conseil pour l'accompagnement Post-financement de 200 PME par lot de 100

Référence de l'avis : AMI N° 01 SQC/PARA/2022

Table des matières

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 2

2. CONTENUS DE LA MISSION ET TACHES CLES 3

2.1 Contenus de la mission 3

2.2 Description des tâches 3
3. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES 4
4. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CABINET 4
4.1 Profil et Expériences du Cabinet 4
4.2 Profil du personnel des Cabinets pour la mission 4
5. DUREE DE LA MISSION 5
6. PROCEDURES DE SELECTION 6
7. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS 6

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

De nombreuses PME ivoiriennes font face à des obstacles de diverses natures telles l'accès à la technologie, l'accès aux marchés, la faiblesse des capacités managériales des dirigeants qui limitent leurs capacités à se déployer sur les marchés internationaux.

En vue de lever ces obstacles et favoriser le développement et la diversification des exportations qui sont indispensables à l'atteinte des objectifs de développement du pays, le Gouvernement, avec le soutien des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) déploie des mesures d'appui et de soutien pour aider les entreprises ivoiriennes à accéder aux marchés régionaux et internationaux.

C'est dans cette optique que les financements de l'UE à travers les ressources du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR) financé sur le 10ème FED dont la première phase a permis à la CI d'élaborer sa Stratégie Nationale d'Exportation et de créer le Conseil National d'Exportation (CNE).

La phase 2 du PACIR est mise en œuvre dans le contexte de l'entrée en vigueur de la première phase de démantèlement des tarifs relatives à l'Accord de Partenariat Economique (APE). Le PACIR 2 prévoit d'apporter un appui à la mise à niveau et à l'accompagnement des PME en termes de modernisation des systèmes de production, d'exploitation et de commercialisation de produits de qualité pouvant être échangés sur le marché régional et international. Il vise également à renforcer les organisations intermédiaires de l'écosystème des PME en vue de renforcer leur résilience. L'apparition de la pandémie de la COVID19 au début de l'année 2020 et ses effets néfastes sur toutes les économies de la planète et davantage sur les moins résilientes comme celle de la Côte d'Ivoire rendent plus que pertinentes les interventions prévues par le PACIR2.

A l'instar de nombreux autres pays, et en vue d'atténuer l'impact de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur les activités économiques et les populations, le Gouvernement ivoirien a adopté le Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (FSPME COVID-19) doté d'un montant de 150 milliards de F CFA.

Le FSPME a été créé par l'ordonnance n°2020-384 du 15 avril 2020 avec pour objectif d'apporter (i) un appui financier aux PME dont l'activité est impactée par la crise liée à la pandémie de la COVID-19 et ; (ii) de proposer et mettre en œuvre à travers des mécanismes, des programmes et projets pouvant impulser une dynamique de développement durable des

PME. Cependant, l'opérationnalisation du FSPME a révélé un défaut de structuration de nombreuses PME soumissionnaires au Fonds. L'Agence Côte d'Ivoire PME, désignée par le Gouvernement pour en assurer le Secrétariat

Exécutif, en coopération avec l'UE, a dans le cadre de l'appui direct du PACIR2 initié le projet intitulé « Projet d'Appui à la Relance des Activités des PME dans le contexte de la COVID-19. (PARA COVID-19) ».

Le PARA-COVID19 s'inscrit globalement dans les initiatives entreprises pour accompagner la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) intérimaire de la Côte d'Ivoire avec l'Union Européenne, premier marché des exportations de la Côte d'Ivoire (40%). Il s'inscrit par ailleurs dans la dynamique du Plan Européen d'Investissement en contribuant à l'amélioration des performances des entreprises exportatrices ivoiriennes à travers le renforcement de la compétitivité des produits ivoiriens à l'échelle internationale.

Par ailleurs, ce projet vise, au-delà de l'appui aux PME pour faciliter la constitution de leurs dossiers de demande de financement au niveau du FSPME, un accompagnement post-financement des PME en vue de relancer leurs activités.

Les présents termes de référence sont rédigés en vue de recruter deux (2) cabinets conseils pour assurer l'accompagnement après financement de 200 PME par lot de 100.

2. CONTENUS DE LA MISSION ET TACHES CLES

2.1 Contenus de la mission

De manière générale, il s'agira pour chaque consultant (firme) sélectionné d'accompagner 100 PME en vue d'améliorer leur résilience grâce à une meilleure structuration.

2.2 Description des tâches

Sur la base de la liste des PME mise à disposition par l'Agence CI PME, de façon spécifique, les Consultants devront procéder aux activités ci-après :

- Faire un diagnostic 360° des PME bénéficiaires (Production, Marketing et Vente, Finance et Comptabilité, Ressources Humaines, etc.) ;
- Evaluer des effets du financement sur de chaque PME bénéficiaire et la capacité de remboursement de la dette ;
- Elaborer un plan de mise en œuvre des recommandations (Plan de structuration) ;
- Définir les indicateurs et facteurs clés de succès pour chaque PME et mettre en place un dispositif de suivi (un tableau de bord) ;
- Implémenter les outils de gestion relatifs aux principaux axes fonctionnels de l'entreprise ;
- Former et Coacher les PME dans la mise en œuvre de leur plan de recommandations (Plan de structuration) ;
- Suivre (par entrevue, visite de sites, enquêtes, etc.), contrôler et évaluer les effets de l'accompagnement sur la capacité de remboursement de la dette des PME bénéficiaires.

3. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

A l'issue de la mission, le Consultant devra produire les documents suivants :

- Un rapport diagnostic 360° de chaque PME incluant des effets du financement et l'évaluation de la capacité de remboursement de la dette ;
- Un plan de mise en œuvre des recommandation (Plan de structuration) ;
- Un tableau de bord faisant ressortir les indicateurs de succès pour chaque PME bénéficiaires et plan de suivi de ces indicateurs ;
- Le contenu de la formation et du coaching ;
- Un rapport mensuel retraçant principalement les activités menées, le nombre de bénéficiaires et les contraintes au bon déroulement des activités ;
- Le rapport de fin de mission intégrant les axes fonctionnels de développement priorisés dans l'accompagnement des PME bénéficiaires, les outils de gestion implémentés, l'évaluation des effets du financement et de l'accompagnement sur la capacité de remboursement de chaque PME.

4. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CABINET

4.1 Profil et Expériences du Cabinet

Le consultant/cabinet ou le consortium doit avoir les expériences suivantes :

- Justifier d'expériences prouvées dans l'un des différents champs d'expertise couverts par la mission, notamment la gestion de la production et/ou marketing et vente et/ou gestion financière et/ou des ressources humaines ;
- Justifier d'expériences dans la conduite de collecte de données auprès des PME ;
- Justifier d'au moins une (1) expérience dans l'accompagnement à la structuration des PME;
- Justifier d'au moins une (1) expérience en Afrique de l'Ouest.

4.2 Profil du personnel des Cabinets pour la mission

Le Profil du personnel du Cabinet pour la mission :

Le Cabinet proposera une équipe, non limitative, d'au moins quatre (4) membres, composée de

- Un (1) Chef de mission, Expert-comptable diplômé,
- Un (1) Expert en accompagnement financier,
- Un (1) analyste d'affaires et
- Un (1) Expert en développement des entreprises.

DÉSIGNATION	FORMATION	EXPÉRIENCE GÉNÉRALE	EXPÉRIENCE SPÉCIFIQUE	EXPERIENCE DE LA REGION ET DE LA LANGUE
Chef de mission Expert-comptable	Diplôme d'expert-comptable (Bac+8) inscrit au tableau de l'ordre des experts-comptables d'un pays membre de l'UEMOA	Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans le domaine de l'organisation, et de structuration d'entité.	Avoir réalisé au moins deux (2) missions en accompagnement conseil et recherche de financement des organisations d'entreprises et une (1) Expérience dans le domaine Bancaire et financement des entreprises en tant que Chef de mission.	Avoir une bonne connaissance de L'environnement des PME Ivoiriennes et de la langue française.
Expert en accompagnement financier	Diplôme universitaire de Niveau Bac+5 minimum en Comptabilité / Finance ou tout autre diplôme équivalent	Avoir au moins sept (7) années d'expérience en gestion financière ou en gestion de crédits.	Avoir réalisé au moins deux (02) projets de mobilisation de ressources financières auprès des mécanismes classiques et/ou alternatif	Avoir une bonne connaissance de l'environnement des PME ivoiriennes et de la langue française.
Analyste d'affaires	Diplôme universitaire de Niveau Bac+3 minimum en Administration des affaires ou tout autre diplôme équivalent	Avoir au moins 7 années d'expériences dans la Structuration des PME et dans la prise de décision par l'analyse des informations financières	Avoir réalisé au moins deux (02) projets de structuration des PME.	Avoir une bonne connaissance de L'environnement des PME Ivoiriennes et de la langue française.
Expert en développement des entreprises	Diplôme universitaire de Niveau BAC+5 minimum en gestion ou tout autre diplôme équivalent	Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans la structuration et L'accompagnement des TPE	Avoir réalisé au moins deux (02) missions de structuration et d'accompagnement d'entreprise	Avoir une bonne connaissance de l'environnement des PME Ivoiriennes et de la langue française.

NB : Le prestataire devra fournir le CV détaillé de chaque personnel proposé, rédigé en français, accompagné d'une copie du diplôme requis et des Attestations ou Certificats de Travail afférents aux expériences énumérées dans le CV. Le CV doit être signé conjointement par l'intéressé et la structure soumissionnaire.

Les critères de sélection porteront essentiellement sur l'expérience du cabinet et sur les compétences/qualifications du personnel-clé (diplôme et expérience). Les candidats disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la mission seront évalués et comparés et les prestataires les plus qualifiés et expérimentés seront sélectionnés.

5. DUREE DE LA MISSION

La présente mission est prévue durer **6 mois** et se déroulera en deux (2) phases conformément au calendrier suivant :

Phase 1 : Réalisation du diagnostic 360°/ Evaluation des effets du financement et la capacité de remboursement de la dette/ Elaboration du plan de mise en œuvre des recommandations

Les cabinets réaliseront une collecte d'informations avec un questionnaire (harmonisé) plus ou moins léger permettant de faire le diagnostic 360° de chaque PME. Ils évalueront les effets du financement acquis dans le cadre du Fonds de Soutien aux PME (FSPME) et la capacité de remboursement de la dette. Suivant les résultats du diagnostic, les cabinets élaboreront un plan de mise en œuvre des recommandations.

Livrables :

a) Un rapport diagnostic 360° de chaque PME incluant des effets du financement et la réévaluation de la capacité de remboursement de la dette ;

b) Un plan de mise en œuvre des recommandations (Plan de structuration) pour chaque PME bénéficiaire ;
c) Tableau de bord de gestion pour chaque PME bénéficiaire et un plan de suivi des indicateurs.

Phase 2 : Formation, coaching et évaluation

Les consultants recrutés devront élaborer une méthodologie de formation et de coaching des PME en tenant compte des faiblesses relevées dans le diagnostic et suivant le plan de mise en œuvre des recommandations. Ils conseilleront et implémenteront des outils de gestion selon le besoin de la PME bénéficiaire. Si nécessaire, ils accompagneront les nouveaux besoins de financement des PME. Ils assureront le suivi (par entrevue, visite de sites, enquêtes, etc.), le contrôle et l'évaluation des activités de la PME bénéficiaire sur la période de la mission.

Livrables :

a) Plan et contenu de la formation ;
b) Plan et contenu du coaching ;
c) Un rapport mensuel d'activité retraçant principalement les activités menées, le nombre de bénéficiaires et les contraintes au bon déroulement des activités ;
d) Le rapport de fin de mission intégrant les axes fonctionnels de développement priorisés dans l'accompagnement des PME bénéficiaires, les outils de gestion implémentés, l'évaluation des effets du financement et de l'accompagnement sur la capacité de remboursement de chaque PME.

6. PROCEDURES DE SELECTION

Le présent Avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de recruter deux (2) consultants (Firmes ou cabinet) par la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)**.

La procédure de sélection sera conforme à **l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics de la république de Côte d'ivoire.**

Les Cabinets disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la mission seront évalués et les deux prestataires les plus qualifiés et expérimentés seront sélectionnés pour fournir une méthodologie de travail, un planning d'exécution et offre financière.

7. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre **un dossier de manifestation d'intérêt** rédigé en langue française, qui devra être transmis en trois (3) exemplaires, comportant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission.

L'offre technique du cabinet doit comporter les éléments suivants :

- **La Présentation de la structure et de ses références**
- **La Fiche de projet démontrant les expériences détaillées concernant l'exécution de missions similaires en Côte d'Ivoire et/ou à l'étranger ;**
- **Les Attestations de Bonne Exécution (ABE) des missions réalisées,**
- **Un CV détaillé de chaque personnel proposé et signé conjointement par l'intéressé et la structure soumissionnaire,**
- **Une Copie des diplômes du personnel,**
- **Le pouvoir de soumissionnaire dument signé par la personne habilitée à le faire ;**
- **L'accord du groupement dument signé par les membres du groupement ;**
- **Une Copie des attestations ou certificats de travail afférents aux expériences énumérées dans le CV.**

- **Une Attestation bancaire dument signé par la banque ;**

Pour chaque mission similaire réalisée, le soumissionnaire devra fournir les informations suivantes :

- La description de la mission et les prestations exécutées ;
- Le personnel de la mission et le dispositif d'encadrement ;
- Les références du commanditaire de la mission (Client) ;
- Le montant du contrat.

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en langue française et déposées, au plus tard, **le 21 février 2022 à 10 heures précises**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant l'inscription : **« Manifestation d'intérêt pour le recrutement de deux (2) cabinets conseil pour l'accompagnement post-financement de 200 PME par lot de 100 ».**

Les dossiers de manifestations d'intérêts reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet à la salle de réception de l'Agence CI PME **sise à la Riviera Attoban (Cocody, Abidjan).**

L'ouverture des plis aura lieu le 21 février 2022 à 10 heures 30 minutes à la salle de réunion de l'Agence CI PME sise à l'adresse susvisée en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser à la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence CI PME, à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de 7h 30 mn à 13h 30 mn et de 14h30 à 17h30 ou à l'adresse électronique suivante: projects.procurement@agencecipme.ci.

NB : le nombre de membres d'un groupement de prestataires est limité à deux (02).

ANNEXE : GRILLE D'EVALUATION

ITEM	CRITERES	NOTE
i)	**Compétences/Expériences du Cabinet**	**40**
	Justifier d'expériences prouvées dans l'un des différents champs d'expertise couverts par la mission, notamment la gestion de la production et/ou marketing et vente et/ou gestion financière et/ou des ressources humaines (**5 pts par expérience avec un plafond de 25 pts**)	25
	Justifier d'expériences dans la conduite de collecte de données auprès des PME (**1 pt par expérience avec un plafond de 5 pts**)	5
	Justifier d'au moins une (1) expérience dans l'accompagnement à la structuration des PME en Afrique de l'Ouest par **Cohorte** (**1 pt par expérience avec un plafond de 5 pts**)	10
ii)	**Compétences/Expériences du personnel du Cabinet**	**60**
	Un (1) Chef de mission, Expert-comptable diplômé	**30**
	Formation et Expériences Générales	7
	Avoir un diplôme d'expert-comptable (Bac+8) inscrit au tableau de l'ordre des experts-comptables d'un pays membre de l'UEMOA ***(le point est accordé si le diplôme est fourni sinon zéro)***	4
	Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience dans le domaine de l'organisation, et de structuration d'entité ***(le point est accordé si le CV est bien rédigé en français signé par l'intéressé et le responsable du cabinet)***	3
	Expériences Spécifiques	23
	Avoir réalisé plusieurs missions en accompagnement conseil et recherche de financement des organisations d'entreprises ***(3 pts par mission avec un plafond de 15 pts)***	15
	Avoir une expérience avérée dans le domaine Bancaire et financement des entreprises en tant que Chef de mission ; ***(1 Pt par expérience avec un plafond de 5 pts)***	5
	Avoir réalisé au minimum 1 mission d'assistance ou d'accompagnement d'une PME ***(1 Pt par expérience avec un plafond de 3 pts)***	3
	Un (1) Expert en accompagnement financier	**15**
	Formation et Expériences Générales	5
	Être titulaire d'un Diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum en Comptabilité / Finance ou tout autre diplôme équivalent; ***(le point est accordé si le diplôme est fourni sinon zéro)***	2
	Avoir au moins sept (7) années d'expérience en gestion financière ou en gestion de crédits; ***(le point est accordé si le CV est bien rédigé en français signé par l'intéressé et le responsable du cabinet)***	3
	Expériences Spécifiques	10
	Avoir réalisé au moins deux (02) projets de mobilisation de ressources financières auprès des mécanismes classiques et/ou alternatif; ***(2 pts par projet avec un plafond de 8 pts)***	8
	Avoir réalisé au minimum 1 mission d'assistance ou d'accompagnement d'une PME ***(1 Pt par expérience avec un plafond de 2 pts)***	2
	Un (1) analyste d'affaires	**15**
	Formation et Expériences Générales	5
	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Administration des affaires ou tout autre diplôme équivalent ; **(le point est accordé si le diplôme est fourni sinon zéro)**	2
	Avoir au moins 7 années d'expériences dans la Structuration des PME et dans la prise de décision par l'analyse des informations financières; ***(le point est accordé si le CV est bien rédigé en français signé par l'intéressé et le responsable du cabinet)***	3
	Expériences Spécifiques	10
	Avoir réalisé au moins deux (02) projets de structuration des PME ; ***(2 pts par projet avec un plafond de 8 pts)***	8

	Avoir réalisé au minimum 1 mission d'assistance ou d'accompagnement d'une PME ***(1 Pt par expérience avec un plafond de 2 pts)***	2
	Un (1) Expert en développement des entreprises.	**15**
	Formation et Expériences Générales	**5**
	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum en gestion ou tout autre diplôme équivalent; **(le point est accordé si le diplôme est fourni sinon zéro)**	2
	Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans la structuration et l'accompagnement des TPE; ***(le point est accordé si le CV est bien rédigé en français signé par l'intéressé et le responsable du cabinet)***	3
	Expériences Spécifiques	**10**
	Avoir réalisé au moins deux (02) missions de structuration et d'accompagnement d'entreprise; ***(2 pts par projet avec un plafond de 8 pts)***	8
	Avoir réalisé au minimum 1 mission d'assistance ou d'accompagnement d'une PME ***(1 Pt par expérience avec un plafond de 2 pts)***;	2
Total Général		**100**